

NOTRE INVITÉ

Une assurance contre la démagogie?

OLIVIER FERRARI
CONINCO Groupe

Les caisses de pension sont depuis longtemps un pôle de contradiction politique institutionnalisé. Dans les années huitante, la création d'un régime obligatoire de prévoyance professionnelle allait créer un assèchement de l'épargne en Suisse et conduire à un désastre économique. Après le krach boursier de 1987, il a fallu édicter des arrêtés fédéraux urgents permettant aux bénéficiaires de prestations de retirer leur 2e pilier pour l'accession à la propriété et pour sauver l'industrie du bâtiment. Dans les années nonante, les caisses de pension devaient absolument investir dans la création d'entreprises, car le

secteur bancaire se retirait du marché et il fallait assurer la relève. Aujourd'hui, il faut tuer les caisses de pension car les marchés financiers ont démontré qu'il était risqué d'investir les capitaux de retraite avec un rendement insuffisant.

Caisses de pension à l'aise

En quelques chiffres, le coût global des assurances sociales en Suisse est arrêté à 106 milliards de francs en 2001, selon l'OFAS. Les recettes se montent à 126 milliards. Dans ce contexte, il ressort que les dépenses de l'AVS sont de 29 milliards pour une fortune de réserve disponible de 23 milliards (moins de dix mois de prestations). Les dépenses des caisses de pension ont été de 36 milliards de francs, pour une fortune de 455 milliards (près de

treize ans de prestations). C'est que l'AVS est un système «boîte aux lettres», où les actifs actuels paient pour les retraités actuels. Une rente AVS est ainsi financée à 75% par des cotisations paritaires et 25% par les pouvoirs publics. Les prestations de la prévoyance professionnelle sont financées à raison de 40% par des cotisations paritaires et 60% par l'économie.

Ces deux simples comparaisons devraient calmer les ardeurs de ceux qui veulent faire du 2e pilier un livret d'épargne privé pour spéculateur boursicoteur ou le cheval blanc devant sauver les comptes AVS...

Je n'ai parlé que des deux principales assurances sociales en Suisse, qui représentent 65% des dépenses, sur les neuf existantes, sans compter le régime

des allocations familiales et de l'assurance maternité, qu'il est urgent de régler au niveau national. Car en définitive, il est aussi important de prévoir un revenu de retraite et de compensation en cas d'incapacité que d'assurer un développement de la famille à long terme.

Risques

Le dernier cri contre les caisses de pension pousse à retirer ses capitaux de prévoyance pour accéder à la propriété. Si ce droit appartient à tout un chacun, il est malheureusement illusoire de croire que tout un chacun peut y accéder. Car une hausse des taux d'intérêt pourrait conduire bien des familles dans le mur.

A quand une assurance «démagogie politique». A bon entendeur... □